

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## HUGO DNCA Part C - EUR

ISIN: FR0012637189

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

### Objectifs et politique d'investissement

#### Caractéristiques essentielles de la gestion :

L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à son indicateur de référence 50% Euro Stoxx 50 + 50% FTSE MTS EMU GOV BOND 3-5 ans, calculé coupons et dividendes réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

La stratégie utilisée repose sur une gestion flexible de la construction de portefeuille par le biais d'une sélection de titres effectuée en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs et sur une définition de l'allocation stratégique de long terme.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes:

De 0 à 60% de son actif net aux marchés d'actions de toutes zones géographiques, de toutes tailles de capitalisations et de tous secteurs dont:

- de 0 à 60% en actions de sociétés ayant leur siège dans l'Union européenne,
- de 0 à 5% aux marchés des actions de pays émergents,
- de 0 à 20% aux marchés des actions de sociétés de petite capitalisation (inférieure à 1 milliard d'euros).

De 20 à 100% de son actif net en instruments de taux, du secteur public ou privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés dont 0 à 40% de son actif net en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion et/ou celle des agences de notation, ou non notés. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas systématiquement à des notations émises par des agences de notation pour fonder ses décisions de gestion et procédera à sa propre analyse.

L'OPCVM peut détenir jusqu'à 10% de son actif net des parts et/ou actions d'OPCVM ou de Fonds d'Investissement à Vocation Générale français répondant aux critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier.

Dans le cadre de la réalisation de son objectif de gestion l'OPCVM pourra recourir à des titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés réglementés français et étrangers à titre de couverture et/ou exposition des risques action, de taux et de change, sans recherche de surexposition.

L'OPCVM peut également recourir à des obligations convertibles dans la limite de 25% de son actif net. L'exposition au risque de change sur les devises hors euro est limitée à 20% de l'actif net.

Dans la limite de 20% de son actif net, le FCP peut recourir à des instruments financiers dérivés (futures, forwards) à titre de couverture et/ou exposition du portefeuille. Le FCP ne recourt pas à des instruments financiers dérivés à des fins de surexposition du portefeuille.

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

#### Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés  
 Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque vendredi ouvré à 12 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du vendredi

#### Durée de placement recommandée :

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible A risque plus élevé  
 Rendement potentiel plus faible Rendement potentiel plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

#### Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

**Risque de crédit:** En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

L'OPCVM peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité de l'OPCVM dans son ensemble.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	<b>5,00%</b>
Frais de sortie	<b>0,00%</b>

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

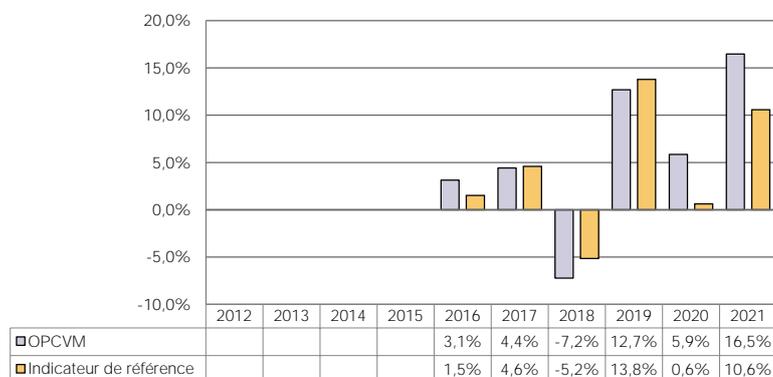
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	<b>0,67%</b>

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	<b>Non applicable</b>

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 8 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet <http://www.dnca-investments.com>.

## Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance. Le lancement de la part/l'action présentée dans ce document a eu lieu en juillet 2015. La devise de présentation des performances est la suivante : EUR. Les performances passées ne sont pas celles du futur. L'indicateur de référence est présenté dividendes réinvestis.

## Informations pratiques

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), 6 avenue de Provence, F-75009 Paris

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles gratuitement au siège social de la société de gestion (19 Place Vendôme / F-75001 Paris / téléphone : +33-158625500) et sur son site internet: <http://www.dnca-investments.com>.

De même, les dernières valeurs liquidatives sont accessibles sur le site internet de la société de gestion. Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), 6 Avenue de Provence - 75009 Paris / téléphone : +331-153488173 / Fax : +331-149742755.

Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur simple demande écrite auprès de la société de gestion. Les données chiffrées ont été établies sur la base du dernier exercice clos et sont communiquées dans le dernier rapport annuel disponible.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

DNCA Investments est une marque commerciale de DNCA Finance.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.  
DNCA FINANCE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.